

Annonce pour le poste « d'assistante maternelle » F/H

Située au sud de Paris et en plein cœur du département de l'Essonne, Cœur Essonne est un territoire attractif disposant d'un cadre de vie entre ville et campagne. Structure à taille humaine (203 000 habitants, 21 communes, 700 agents), Cœur d'Essonne Agglomération garantit une offre d'accueil et de loisirs dans les équipements aquatiques et sportifs terrestres.

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, Cœur d'Essonne Agglomération s'est dotée de la compétence « Petite Enfance ». L'Agglomération gère ainsi plusieurs établissements dédiés à l'accueil des enfants, de l'âge de 2 mois et demi et jusqu'à leur entrée en maternelle, notamment des Crèches Familiales. 58 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, employé(e)s par l'Agglo, peuvent accueillir les enfants à leur domicile.

Missions :

Vous êtes assistant(e) maternel(le) agréé(e) et vous résidez à Arpajon, Égry ou Breuillet, vous pouvez rejoindre l'une de nos crèches familiales.

Aussi, vous accueillez les enfants à votre domicile. Vous assurez leurs soins quotidiens et mettez également en place des activités d'éveil pour favoriser leur développement psychomoteur, leur autonomie et leur épanouissement, en complémentarité des parents.

Vous veillez à répondre aux besoins fondamentaux des enfants notamment en respectant leur rythme de sommeil, en veillant à leur équilibre alimentaire en proposant des repas équilibrés et variés et en veillant à offrir un espace adapté et sécurisé de jeux.

En tant que salarié(e)s d'une crèche familiale communautaire, vous bénéficiez d'une formation permanente et d'un suivi assuré par l'équipe de direction de la crèche, composée d'une puéricultrice ou d'une infirmière et d'une éducatrice de jeunes enfants. Une à deux fois par semaine, la crèche familiale organise également un jardin d'éveil pour favoriser la progression professionnelle des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et permettre aux enfants accueillis de se socialiser. De nombreux partenariats sont par ailleurs noués par le biais des crèches familiales, notamment avec les bibliothèques et médiathèques du territoire.

Profil du candidat :

Assistante Maternelle agréée par la DPMI, vous avez le bien-être des enfants à cœur et l'accompagnement des familles vous motive.

Une expérience professionnelle en tant qu'assistante maternelle sera un atout complémentaire à votre candidature.

Vous disposez de réelles qualités relationnelles, vous êtes à l'écoute de l'enfant et de ses parents. Vous savez travailler en équipe et adapter votre action aux besoins fondamentales et spécifiques de chaque enfant.

Conditions de travail :

Vos horaires sont liés au contrat des familles et ce sur la tranche horaire de 07H00 à 19H00.

En devenant assistante maternelle salariée de l'agglomération, vous bénéficiez de l'accompagnement et du soutien d'une équipe pluridisciplinaire.

Vous êtes accueillies régulièrement sur la structure pour bénéficier de temps d'accueil collectif où vous rencontrez d'autres professionnelles assistantes maternelles, des éducatrices de jeunes enfants et accueillantes petite enfance.